

# Charte de Qualité Éleveurs Canin

L'ADAEDAC a pour objet de promouvoir les éleveurs et pensions de Chien, Chat et de Nac sur le département de la Réunion et de défendre leurs intérêts professionnels. Dans ce cadre, elle entend une attitude éthique et responsable de la part de ses adhérents, tant envers les animaux élevés qu'envers les clients.

La charte de qualité de l'ADAEDAC regroupe des éleveurs et dirigeants de pensions responsables qui s'engage au-delà des exigences légales. Lors de l'adhésion à l'association, l'éleveur et le dirigeant de pension signataire s'engage à respecter la charte de qualité dans sa totalité. Seul les éleveurs et les pensions acceptant de signer la charte de qualité seront recommandés.

**L'ADAEDAC recommande aux éleveurs de participer aux expositions canines.**

## L'éleveur s'engage:

- À être à jour de sa cotisation au plus tard le 1er Février de chaque année,
- À avoir un affixe
- À avoir l'acaced canin à jour,
- À n'élever que des chiens avec pédigrée pour la production,
- À assurer le suivi de chaque animal adulte et chiot
- À ne pas vendre ou exposer en animalerie ou jardinerie,
- À ne pas acheter un chiot ou chien dans le but de le revendre,
- À élevé les chiens et chiots dans de bonnes conditions,
- À respecter la législation (annonce, publicité, contrat de vente, le nombre de portée à l'année...)

## Les locaux:

- Les locaux doivent être propre et bien aérer,
- Les chiens doivent avoir un abri de la pluie et du soleil (les chiens peuvent vivre dans la maison) les box ne sont pas obligatoires,
- Gamelle d'eau à disposition,
- Une court de détente,
- Une pièce ou endroit couvert, doit être mise à disposition pour recevoir les chiens,

## Santé:

- Avoir un suivi vétérinaire,
- Des chiens en bonne santé,

**En cas de soucis avec un client, et de fausses déclarations, l'ADAEDAC se réserve le droit de le bannir de la charte de qualité et de son adhésion Adaedac, sans remboursement de celle-ci. Il doit y avoir une confiance mutuelle.**

**Les cas particuliers, ou non prévu, seront examinés par le conseil d'administration.**

**La charte de qualité canine ne donne aucun droit sur la charte de qualité féline.**

Cette charte de qualité est évolutive, tant qu'elle n'est pas signée. Elle peut changer à tout moments.

## Signature de la Charte:

Je soussigné, Madame, Monsieur (1):

demeurant:

Téléphone fixe:.....Portable:.....

Email:

Numéro de Siret: .....numéro Acaced .....

Déclare:

- \* Avoir pris connaissance de la charte d'élevage Adaedac, je l'accepte sans réserve, et m'engage à la respecter. (1)
- \* Accepter la diffusion par l'association des informations transmises pour la création d'un répertoire d'éleveurs.
- \* M'engage à respecter les engagements souscrits et me conformer aux recommandations de la charte de qualité.
- \* M'engage à informer l'Adaedac de toutes modifications de mon activité ou situations (exemple: cession d'activité).
- \* Prendre acte que le non respect des engagements pris entraînera mon exclusion de l'Adaedac sans remboursement de sa part.
- \* Atteste sur l'honneur la véracité des informations transmises.

Fait à: ....., le: .....

Signature (précédé du Nom et Prénom ainsi que la mention « lu et approuvé »)